



# Protocole des mesures de protection COVID-19 et programme d'entraînement du CICER septembre 2020

Centre d'Initiation à la Canne, à l'Escrime, à la boxe française et aux techniques de Rue.

*Ce document a été rédigé par le CICER. Il est basé sur le « concept des mesures de protection COVID-19 sur les bases fournit par le ministère de la Santé et le ministère de la Jeunesse et Sports.*

*En accord avec le décret du 14 août 2020 et en respect des dispositions prises par nos fédérations de rattachement.*

## I. Participants

- Les entraînements sont organisés sur la base du concept de protection rédigé par le CICER et en respect des recommandations et protocoles ministériels.
- Les membres qui désirent participer aux entraînements doivent impérativement accepter et respecter les règles mentionnées dans le présent document.
- Les membres doivent impérativement mettre leurs noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone. À défaut de nous donner ces informations nous vous refuserons l'accès au cours.
- Les groupes d'entraînement sont constitués par les entraîneurs.
  - Il se peut qu'en fonction des directives le nombre de pratiquants soient limités.  
Nous mettrons alors un système de réservation pour les cours.
- Aucun accompagnateur ne sera autorisé sur les gradins ou dans la salle de sport.  
Les gradins seront utilisés pour mettre les affaires des pratiquants tout en respectant les distances de minimum 1 mètre entre les sacs/personnes.

## II. Déroulement d'un entraînement

- Avant l'heure du rendez-vous, les athlètes convoqués pour la séance attendent l'entraîneur, à l'entrée du parking du complexe sportif en respectant la distance sociale. Ils seront en tenue adaptée à la pratique sportive.
- À l'heure du rendez-vous, l'entraîneur concerné vient chercher les athlètes à l'entrée du parking. Ces derniers utiliseront le gel hydro-alcoolique en leur possession (non fourni par le club). Voir sur le site pour les horaires d'entraînement ([www.cicer.fr](http://www.cicer.fr)).
- Les athlètes se rendent ensuite au lieu de pratique en respectant la distanciation sociale.
- Les vestiaires et les sanitaires ne seront pas accessibles, veuillez-vous équiper avant de venir au cours.

## III. Programme

- Arrivée des athlètes et rappel des règles par l'entraîneur et utilisation du gel hydroalcoolique = 5mn.
- Entraînement de durée normale.
- Temps maximum pour le départ des athlètes = 5 mn.

## IV. Préparation des infrastructures

- Tous les matériels seront nettoyés après usage.
- Aucun prêt ne sera fait. Nous passerons par un MDICU et vous remporterez le matériel chez vous.
- Les rampes de gradins et poignées de portes seront nettoyées avec un virucide à la fin de séance.



## Protocole des mesures de protection COVID-19 et programme d'entraînement du CICER septembre 2020

Centre d'Initiation à la Canne, à l'Escrime, à la boxe française et aux techniques de Rue.

### V. Informations générales

- Le comité du CICER envoie les informations, via le site internet, aux membres pour les informer des mesures de protection prises par le club ainsi que de leur impact sur le déroulement des activités.
- Les listes des participants aux entraînements sont conservées pour permettre le traçage des contacts en cas d'apparition des symptômes.
- Les membres ou les entraîneurs qui présentent des symptômes du COVID-19 ne sont pas autorisés à participer à l'entraînement. Ils doivent contacter le comité du CICER dès l'apparition des symptômes.
- Si les mesures de protection ne sont pas respectées par un membre, celui-ci pourra être exclu des entraînements du CICER pendant une période indéterminée.

### VI. Responsabilité

Les athlètes participent aux entraînements sous leur propre responsabilité. Le CICER décline toute responsabilité en cas d'apparition de symptômes de maladie. Voir article IX pour plus de précisions.

### VII. Protocole sanitaire

- Maintien de la distanciation physique distance :
  - À l'arrivée au moins 1 mètre.
  - Respect de la distanciation sociale en accord avec la pratique sportive.
- Application des gestes barrières :
  - Lavage des mains avec gel hydro-alcoolique (non fourni par le club) à votre arrivée.
  - Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir.
  - Saluer sans contact physique (faire un salut de Savate Boxe Française à la place).
  - Port du masque obligatoire avant, pendant et après le cours (non fourni par le club).
  - Le masque pourra être retiré pendant les exercices.
  - Prise de température (frontal et sans contact) à l'entrée de la salle.
    - Toute personne présentant de la fièvre (plus de 37.8°) seront refusées.
  - Aucun croisement avec le groupe suivant ou précédent.
- Tous déplacements se feront avec un masque.

### VIII. Inscriptions via les liens proposés sur le site

Si nous sommes limités en termes de nombre de pratiquants.

Sur notre site internet et seulement via le site internet, un système vous permettant de vous inscrire au cours vous sera proposé.

Votre nom et prénom doivent figurer sur l'inscription du cours.

Si vous n'êtes pas membre du CICER ou que votre dossier d'inscription est incomplet, votre inscription au cours est caduque.

Si vous vous inscrivez et que vous ne venez pas aux cours, vos prochaines inscriptions ne seront pas propriétaires.



## Protocole des mesures de protection COVID-19 et programme d'entraînement du CICER septembre 2020

Centre d'Initiation à la Canne, à l'Escrime, à la boxe française et aux techniques de Rue.

### IX. En cas d'inscription aux cours

Le fait de vous inscrire au cours fait état d'acceptation de votre part pour les conditions suivantes :

Les points suivants définissent les conditions auxquelles le participant peut accéder à la pratique de son club conformément à la Doctrine Sanitaire de l'Etat.

Cette possibilité d'accès et les engagements pris par le ou la participant(e) de ce protocole sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

**Par la présente :**

- **Il engage sa propre responsabilité et reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19.**
- **Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle.**
- **Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'espace de pratique et en dehors, notamment en respectant les gestes barrières.**
- **Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports.**
- **Il s'engage également à respecter les obligations édictées par le CICER pour aménager la pratique des disciplines proposées ainsi que toutes les modalités mises en place pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.**
- **Ces obligations sont consignées dans le « PROTOCOLE DES MESURES DE PROTECTION COVID-19 ET PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT DU CICER » édité par le CICER.**
- **Il s'engage à informer le club de son état de santé ou s'il a été en contact avec une personne malade.**
- **Il s'engage à respecter les gestes barrières.**
- **En aucun cas un pratiquant pourra se retourner contre le CICER, la mairie propriétaire de la salle et les fédérations sportives.**

### X. Personnes en charge des activités

Entraîneurs : Cédric Deloison / Jonathan Besin / Guy Demassieux / Rodolphe Ferry / Pierre Fouteret

### XI. Contact :

Mail : [info@cicer.fr](mailto:info@cicer.fr)

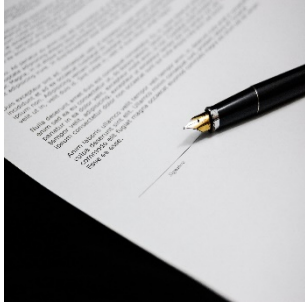
Page facebook : <https://www.facebook.com/AssociationCICER/>

Site internet : <https://www.cicer.fr>



## Protocole des mesures de protection COVID-19 et programme d'entraînement du CICER septembre 2020

Centre d'Initiation à la Canne, à l'Escrime, à la boxe française et aux techniques de Rue.



Prendre connaissance du protocole du CICER.



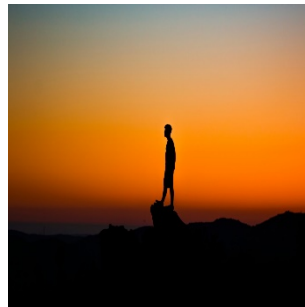
Respecter les horaires des cours assurant la sécurité des membres.



Avoir son propre matériel et privilégié d'être déjà en tenue sportive à votre arrivé.



Respecter la distanciation sociale.



Aucun accompagnateur, le pratiquant devra être seul dans la salle.

# Bonjour

Pour saluer, aucun contact, vous pouvez faire le salut de votre discipline.



Prendre vos produits désinfectants personnels pour nettoyer vos mains et les équipements utilisés.



Prenez votre douche à la maison et faites une lessive avec les 60° recommandée.